



RÉSOLUTION N° 9 – SECTEUR DE LA SANTÉ

Le 29^e Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),
réuni à Durban, Afrique du Sud, du 27 au 30 novembre 2012

NOTE CE QUI SUIT:

Le secteur de la santé compte parmi les domaines de l'Internationale des Services Publics (ISP) les plus présents et comptant le plus grand nombre d'affiliés, y compris dans le Cône Sud. Dans notre pays, les affiliés ont lancé un important programme de travail visant à promouvoir des services de santé publique de qualité et à rejeter les politiques publiques en faveur du transfert des prestations de services de santé du secteur public vers le secteur privé.

Dès lors, DÉCIDE:

- 1) Que l'Internationale des Services Publics poursuivra sa lutte contre les projets de privatisation du secteur de la santé défendus par les gouvernements d'Amérique latine et du monde entier et ce, sous toutes ses formes, y compris la sous-traitance, la concession et la privatisation de services de santé.
- 2) Que l'Internationale des Services Publics formera des alliances avec les organisations de la société civile, les groupes d'étudiants et les usagers des systèmes de santé publique, afin de défendre activement la santé publique et de garantir à tous un accès à des services publics de santé de qualité.
- 3) Que l'Internationale des Services Publics continuera de développer sa politique mondiale visant à assurer aux travailleurs de la santé un lieu de travail garantissant leur santé et leur sécurité, dans ce contexte de vagues de violence à l'encontre des travailleurs de la santé de la part des usagers du système et des forces armées.
- 4) De renforcer et de poursuivre le travail du Groupe de travail sur les services de santé en lui allouant davantage de ressources, afin qu'il puisse organiser des réunions annuelles plus longues d'au moins quatre jours.

Consultez toutes les [résolutions du Congrès](#) dont le Programme d'action et les Statuts.